

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 17 janvier 2024

Le Conseil municipal a accepté la démission présentée par Mme Isabelle Cotter, au poste d'adjointe à la direction des écoles, avec effet au terme de la présente année scolaire.

Dans le cadre de la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics, le Conseil municipal a adjugé divers mandats, pour les premières phases SIA :

- le mandat d'architecture au bureau Gasser-Siggen
- les prestations d'ingénieur CVSE au groupement Protech Ingénieurs Conseils Sàrl & Waïmed Sàrl
- les prestations d'ingénieur civil au bureau Masserey & Voide Ingénieurs SA
- les prestations de spécialiste AEAI au bureau HPrévention

Dans le cadre de la construction de la nouvelle caserne des pompiers, le Conseil municipal a adjugé à la Société Dräger l'aménagement du local de protection de la respiration et la fourniture d'un compresseur.

A la suite du succès de l'édition 2023, la colonie de vacances 2024 se déroulera comme l'année dernière au « Chalet Niva », à Evolène, du samedi 6 au samedi 13 juillet prochain.

Le Conseil municipal a adjugé à la société Abraxas, l'acquisition du programme de gestion des amendes d'ordre pour la Police municipale.

Le Conseil municipal a validé l'application de la directive 001-B de l'OCF et ses nouveaux tarifs concernant la facturation des interventions des sapeurs-pompiers.

Le Conseil municipal a adjugé un nouveau mandat à Oiken SA pour la poursuite de la planification d'amélioration de l'efficacité énergétique du réseau d'éclairage public.

Le Conseil municipal a adjugé au garage Lazer SA l'achat d'un véhicule pour le service des travaux publics.

Le Conseil municipal a arrêté les dates pour la mise en charge du réseau d'irrigation qui se déroulera les 15 et 16 avril 2024 pour les villages et les 18 et 19 avril 2024 pour les hauts. La traversée du tunnel est quant à elle fixée au mercredi 17 avril 2024